



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saisine de la Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Tchad

Nous, associations des droits de l'homme et membres des différentes diasporas tchadiennes à travers le monde, informons l'opinion publique nationale et internationale que nous avons saisi, ce jour 17 mai 2021, la Cour pénale internationale pour des crimes contre l'humanité et crimes de guerre perpétrés par le système Déby en place depuis 1990 jusqu'à nos jours, avec la complicité des Autorités Françaises. Les faits incriminés sont liés aux multiples atteintes aux droits humains, libertés, exécutions extra-judiciaires, arrestations arbitraires et répressions généralisées à l'encontre des citoyens tchadiens sous le régime d'Idriss Deby Itno et de son fils, le Général Mahamat Idriss Deby, président du Conseil Militaire de Transition (CMT) issu du coup d'Etat et précédemment Directeur Général des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat (DGSSIE).

Devant l'obsession du système Déby à opérer une dévolution dynastique du pouvoir, avec le soutien extérieur, et, en conséquence, de réprimer à l'aide des moyens disproportionnés les populations tchadiennes qui ne réclament que pacifiquement leurs droits à disposer d'elles-mêmes, nous estimons qu'une démarche de procédure judiciaire au plan international apparaît comme l'unique solution pour imposer le respect des droits humains et de la dignité des Tchadiens.

Nous invitons les organisations de défense des droits de l'homme africaines et internationales à appuyer notre démarche afin que justice soit rendue au peuple Tchadien.

Fait à Genève, le 17-05-2021

Pour le collectif, Haroun Zorrino (UTOPIE Nord/Sud)



Contacts presse

Email : contactjusticeenaction@gmail.com / info@utopie-nord-sud.ch

Tél.: +41 79 751 07 63/ +1 (581) 922-5091/ +235 63 64 07
23/ +235 66 26 79 81